

Nous disons que c'est un nouveau ministère, mais il ne faudrait pas aller trop loin, car en écoutant l'exposé du ministre, nous serions portés à faire certaines réserves. Au fait, le ministre disait, et je cite:

La fusion des ministères du Commerce et de l'Industrie est une partie très importante de la présente restructuration de l'administration fédérale, la troisième depuis 1963,...

Je ne considère donc pas la création de ce ministère comme une innovation, mais plutôt comme un recul, puisqu'il a déjà bel et bien existé.

Je crois que c'est le très honorable Lester B. Pearson qui a divisé ce ministère et l'on s'est probablement rendu compte de l'erreur. Je me suis toujours demandé pourquoi on avait divisé ce ministère. L'industrie et le commerce sont deux secteurs qui, nécessairement, doivent se compléter, s'intégrer l'un à l'autre et former un tout. Cela, nous en avons maintes fois eu la preuve, lorsque nous avons à discuter, par exemple, avec des industriels, de l'écoulement de leur production et qu'il nous fallait courir d'une porte à l'autre, d'un ministère à l'autre.

Je crois que ce nouveau ministère sera un atout pour tous les producteurs, les commerçants, ainsi que pour toute la population.

Malgré que nous soyons en faveur de la création de ce ministère, il y a certains points sur lesquels je dois appeler l'attention du ministre. Le ministre a déclaré, et je cite la page 6492 du compte rendu des *Débats* de la Chambre:

Je suis honoré et très conscient des responsabilités du mandat qui m'est confié de réunir les talents et les capacités des ministères actuels de l'Industrie et du Commerce afin de forger pour l'avenir un ministère fort et créateur, qui saura favoriser le développement de l'industrie,...

J'appuie le ministre à ce sujet, mais je m'inquiète des talents et des capacités qu'il devra posséder. J'essaie de découvrir les talents qui dirigeront ce ministère et, comme l'indique la page 6493 du *hansard*, son premier sous-ministre adjoint est M. Kniewasser; le deuxième, M. Head; le troisième, M. Mundy; le quatrième, M. Schwarzmann, et le cinquième, M. Warren. Le ministre disait aussi:

Monsieur le président, je pourrais continuer à détailler les responsabilités... mais je vais m'en abstenir.

J'aurais aimé qu'il nous indique quand nous aurons un Canadien français à un poste supérieur.

**L'hon. M. Pepin:** Cela aurait été le nom suivant, M. Sénécal.

**M. Gauthier:** Le suivant? J'en suis très heureux, monsieur le ministre, car cela m'inquiétait un peu. Je ne pouvais pas concevoir une telle erreur de la part du ministre. D'ailleurs, nous ne la lui aurions pas pardonnée.

[M. Gauthier.]

La nomination d'un ministre canadien-français nous rend toujours heureux. Il en est de même pour la nomination de Canadiens français au niveau des hauts fonctionnaires. Il nous est tellement plus agréable de nous exprimer dans notre langue, lorsque nous allons dans ces bureaux. Malheureusement, il y a encore certains bureaux où il nous est très difficile de le faire, où l'on réussit parfois à trouver une petite secrétaire qui servira d'interprète, et l'on dit que la Fonction publique prône le bilinguisme.

C'est un bilinguisme étrange et je veux appeler l'attention du ministre sur cet aspect. Je sais qu'il est capable de le surveiller et je souhaite que tous les ministres agissent ainsi, afin que le gouvernement devienne vraiment bilingue. Les hauts fonctionnaires devront d'abord devenir bilingues, afin que tous les députés puissent s'adresser à eux dans leur langue maternelle.

Les anglophones sont très heureux, dans un ministère, de pouvoir s'exprimer dans leur propre langue. Quant à nous, c'est tout ce qu'on demande. On ne demande pas plus qu'eux; on demande ce qu'ils ont, un point c'est tout. On veut pouvoir s'exprimer en français dans tous les ministères. Même si nous parlons un peu l'anglais, notre langue c'est la langue française, qui est d'ailleurs reconnue par le gouvernement aujourd'hui. Il s'agit de ne pas l'oublier dans les livres, de ne pas laisser s'accumuler la poussière sur ces lois et de favoriser la diffusion du français et le bilinguisme. Je sais que les hauts fonctionnaires sont qualifiés pour occuper tel ou tel poste. Il faut cependant une deuxième condition: le bilinguisme. Qu'ils apprennent le français. Quant à nous, on l'a appris. Pour venir au Canada, il a fallu apprendre l'anglais. S'ils font partie de la Fonction publique, qu'ils apprennent le français, parce qu'ils vont avoir à discuter avec des Canadiens français qui aiment aussi à conserver et à parler leur langue.

Je voulais tout simplement appeler l'attention du ministre sur ce sujet.

J'entendais le député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard) poser une question au député de Trois-Rivières (M. Mongrain), tout à l'heure. Il disait: Comment se fait-il que la production diminue? La production diminue tandis que l'importation augmente au Canada; il existe de plus en plus d'importation et moins de production. Pourquoi? La réponse est simple. Je me demande encore pourquoi le député de Saint-Hyacinthe a posé cette question-là et que le député de Trois-Rivières ait été incapable de lui répondre. C'est qu'on n'aide pas les industries comme on devrait les aider; on a toujours...

**M. Mongrain:** Monsieur le président, je pose la question de privilège.